



Rassemblement mercredi 19 juillet devant le Conseil Départemental

7 rue Fantin Latour à Grenoble

A 14h30

Mr Barbier a reçu un courrier d'une famille d'un bénéficiaire concernant la situation économique de l'ADPA et le non financement des avenants. Il n'a pas répondu.

Que vont devenir les 500 salariés de l'ADPA ?

Que vont devenir les 2500 bénéficiaires ?

Le département doit 800 000 euros à l'ADPA !

Le département n'a pas financé les avenants de la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) :Av 43, 44, 51, 52, 54 et 55.

La séance publique du conseil départemental du 30 juin 2023 sur les budgets supplémentaires à fait l'objet d'un article dans le Dauphiné Libéré le 1^{er} Juillet 2023 :

« Très peu endetté et fort d'une grande capacité d'investissement, le Département de l'Isère se porte bien. Très bien même en 2023, avec une centaine de millions d'euros de recettes supplémentaires au budget en cours à la suite du compte administratif 2022. Que faire de cet argent ? Majorité et oppositions en ont débattu ce vendredi en conseil. »

La nouvelle direction a sollicité un prêt dans son business plan. Pourquoi a t'il été refusé par le Département ? La mauvaise gestion de l'ancienne direction ne doit pas nous porter préjudice. Nous sommes un service d'utilité public qui ne doit pas disparaître !

Mobilisez-vous, aides à domiciles, soignants, personnels administratifs, bénéficiaires et familles !

Venez nombreux pour soutenir les salariés de l'ADPA.